

premiers matériaux historiques — juxtaposa à la notion de *destruction* de l'Etat bourgeois, celle du *dépérissement* de l'Etat prolétarien. L'idée de la disparition de tout Etat, on la trouve déjà chez Marx, à l'état embryonnaire, dans sa « Misère de la Philosophie »; mais ce fut surtout Engels qui la développa dans « L'origine de la Propriété » et « L'Anti-Dühring » tandis que par après, Lénine la commenta lumineusement dans « l'Etat et la Révolution ». Quant à la distinction fondamentale entre destruction de l'Etat bourgeois et extinction de l'Etat prolétarien, elle a été faite avec suffisamment de vigueur par Lénine pour que nous n'ayons pas à y insister ici, d'autant plus que nos considérations antérieures ne permettent aucune équivoque à ce sujet.

Ce qui doit retenir notre attention, c'est que le postulat du dépérissement de l'Etat prolétarien est appelé à devenir en quelque sorte la pierre de touche, du contenu des révolutions prolétariennes. Nous avons déjà indiqué que celles-ci surgissaient dans un milieu historique obligeant le prolétariat victorieux à supporter encore un Etat, bien que ce ne pût être « qu'un Etat en dépérissement, c'est-à-dire constitué de telle sorte qu'il commence sans délai à dépérir et qu'il ne puisse pas ne point dépérir ». (Lénine).

Le grand mérite du marxisme fut d'avoir démontré irréfutablement que jamais l'Etat ne fut un facteur autonome de l'Histoire, mais qu'il n'était qu'un produit de la société divisée en classes. — la classe précédant l'Etat — tandis qu'il disparaîtrait avec les classes elles-mêmes. Si après la dissolution du communisme primitif l'Etat avait toujours existé sous une forme plus ou moins évoluée, parce qu'il se superposait nécessairement à une forme d'exploitation de l'homme par l'homme, il n'en était pas moins vrai qu'il devait tout aussi nécessairement mourir au terme d'une évolution historique qui rendrait superflues toute oppression et toute contrainte, parce qu'elle aurait éliminé le « droit bourgeois » et que, suivant l'expression de Saint-Simon « la politique se serait résorbée toute entière dans l'économie ».

Mais la science marxiste n'avait pas encore élaboré la solution au problème de savoir comment et par quel processus l'Etat disparaîtrait, problème qui était lui-

même conditionné par celui du rapport entre le prolétariat et « son » Etat.

La Commune — ébauche de la dictature du prolétariat, expérience gigantesque qui n'évita ni la défaite, ni la confusion parce que, d'une part, elle naquit dans une période d'immaturité historique et que d'autre part, il lui manqua le guide théorique, le parti — n'apporta que quelques éléments premiers esquissant encore vaguement les rapports entre Etat et Prolétariat.

Marx, en 1875, dans sa Critique de Gotha » dut encore s'en tenir à cette interrogation : « Quelle transformation subira l'Etat, dans une société communiste ? » (Marx vise ici la période de transition. N. d. l. R.) « Quelles fonctions sociales s'y maintiendront qui soient analogues aux fonctions actuelles de l'Etat ? Cette question ne peut être résolue que par la science et ce n'est pas en accouplant de mille manières le mot Peuple au mot Etat qu'on fera avancer le problème d'un saut de puce. » (Nous soulignons, N. d. l. R.).

Dans la Commune, Marx vit surtout une forme politique tout à fait *expansive*, tandis que les anciennes formes étaient essentiellement répressives; ...la forme politique, enfin trouvée, sous laquelle il était possible de réaliser l'émancipation du travail ». (« La Guerre Civile »). Ce faisant, il posait seulement les données du problème capital de l'initiation et de l'éducation des masses qui auraient à se dégager de plus en plus de l'emprise de l'Etat, pour enfin faire coïncider la mort de celui-ci avec la réalisation de la Société sans classes. En ce sens, la Commune posait quelques jalons sur la voie de cette évolution. Elle montrait que si le prolétariat ne pouvait supprimer d'emblée le système des *délégations*, « il avait à prendre ses précautions contre ses propres subordonnés et ses propres fonctionnaires en les déclarant sans exception et en tout temps amovibles. » (Engels). Et pour Marx, « rien ne pouvait être plus étranger à l'esprit de la Commune que de remplacer le suffrage universel (pour la désignation des mandataires. N. d. l. R.) par un système de nominations hiérarchiques. »

Mais l'élaboration théorique dut s'en tenir là. Et quarante ans plus tard, Lénine n'aura pas avancé en ce domaine. Dans son « Etat et la Révolution », il s'en tiendra à des formulations banales et sommaires, se bornera à souligner la nécessité de